

2011_B073

OBJET : Sports - Politique sportive - Subventions aux associations - Fonds d'intervention 2011 réservé aux associations relatifs aux évènements labellisés - Attribution de subvention

Le 10 février 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à Puyricard sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 février 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, membre du Bureau, Les Pennes Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du Bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du Bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Claude, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Marc, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence

Excusé(e)s avec pouvoir :

BARRET Guy, vice-président, Coudoux, donne pouvoir à PIN Jacky - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles, donne pouvoir à BONFILLON Jean - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - PELLENCO Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri

Excusé(e)s :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - DRAOUZIA Fatima, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - TURCAN Jean-Louis, vice-président, La Roque d'Anthéron

Monsieur Jacky PIN donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 10 FEVRIER 2011

Rapporteur : Monsieur Jacky Pin

Objet : Sports - Politique sportive - Subventions aux associations - Fonds d'intervention 2011 réservé aux associations relatif aux évènements labellisés - Attribution de subventions

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la politique sportive communautaire, un fonds d'intervention permet de soutenir financièrement, depuis 2003, l'organisation d'évènements labellisés sur le territoire communautaire.

Le présent rapport propose de valider l'attribution de 3 subventions à des associations sportives pour un montant de 32.000 euros.

Exposé des motifs :

Dans le cadre de sa politique sportive, le Conseil de Communauté du 28 mars 2003 a autorisé la création d'un fonds d'intervention relatif à l'organisation d'évènements labellisés.

La présente délibération a pour objet de poursuivre cette politique en soutenant financièrement les associations lors de l'organisation de manifestations sportives sur le territoire communautaire.

Il convient de rappeler les critères d'intervention de la Communauté du Pays d'Aix, tels qu'adoptés par le Conseil Communautaire dans sa délibération n°2003-A052 du 28 mars 2003.

Ainsi pour le fond d'intervention relatif l'organisation d'évènements labellisés, il a été décidé d'attribuer une subvention égale au maximum à 50% du budget prévisionnel.

Les subventions qui vous sont proposées sont détaillées en annexe de la présente délibération dans le tableau récapitulatif ci-joint.

Les modalités de paiement des subventions concernées ont été adoptées par la délibération du Bureau Communautaire le 8 avril 2005 (délibération n°2005-B08).

Il convient de noter que ces dossiers ont été présentés en Commission Politique et Equipements Sportifs le 13 janvier 2011 qui a donné un avis favorable.

Visas :

Vu l'exposé des motifs ;

Vu le Code général des collectivités territoriales;

Vu la délibération n°2003-A052 du 28 mars 2003 relative au fonds d'intervention pour l'organisation d'évènements labellisés ;

Vu la délibération n°2005-B08 du 8 avril 2005 relative aux modalités de paiement des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2009_A143 du 29 juillet 2009 du Conseil de Communauté donnant délégation au Bureau d'approuver le versement de subventions n'excédant pas 150.000 Euros ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- ⇒ **ATTRIBUER** 3 subventions telles que présentées dans le tableau récapitulatif joint en annexe pour un montant total de 32.000 €uros;
- ⇒ **PRECISER** que ces subventions seront versées selon les conditions de paiement de la délibération n°2005-B08 du Bureau Communautaire le 8 avril 2005;
- ⇒ **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents y afférents;
- ⇒ **DIRE QUE** les dépenses en résultant seront prélevées sur le Chapitre 65 Nature 6574 qui présente les disponibilités suffisantes.

BUREAU DU 10 FEVRIER 2011 – COMMISSION DU 13 JANVIER 2011 – EVENEMENTS LABELLISES

GU 2011	Manifestation	Association	Date	Commune Association	Budget Global	Subvention solicitée	Subvention attribuée	Discipline	Commune Manifestation
73	Alpes Rétro - Les Légendes	AUTOMOBILE CLUB D'AIX EN PROVENCE	23 au 31/7/11	AIX	100 000 €	10 000 €	10 000 €	Automobile	AIX
105	32ème Cabre d'or	OCC CABRIES	16-oct-11	CABRIES	48 200 €	10 000 €	10 000 €	Course Pédestre	CABRIES
105	9ème coupe Mondiale Cadets de Fleuret	OCC CABRIES	9 au 11/12/11	CABRIES	58 002 €	15 000 €	12 000 €	Escrime	CABRIES

2011_B073

OBJET : Sports - Politique sportive - Subventions aux associations - Fonds d'intervention 2011 réservé aux associations relatifs aux évènements labellisés - Attribution de subvention

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

The image shows the official seal of the Communauté du Pays d'Aix, which is circular and contains the text "COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX" and "N° 39". A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the seal and extends downwards and to the right.

Acte rendu exécutoire
Par transmission en Sous-préfecture d'Aix-en-Provence

Le **22 FEV. 2011**